

EMPLOI ET CHÔMAGE DES 15-29 ANS EN 2009

En 2009, 56 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont actifs, après 55 % en 2008 : 47 % occupent un emploi et plus de 9 % sont au chômage. Parmi les actifs de cette classe d'âge, le taux de chômage atteint 17 %.

Avec la forte dégradation de la situation économique, le taux d'emploi des 15-29 ans a reculé de 1,3 point et le taux de chômage a augmenté de 4,3 points de la mi-2008 à la fin 2009. Le chômage des jeunes a fortement augmenté dans l'ensemble des principaux pays européens, à l'exception notable de l'Allemagne, la France se situant dans la moyenne des évolutions.

Les formations en alternance et les emplois aidés dans le secteur non marchand ont représenté une part croissante de l'emploi des jeunes en 2009. La fréquence du sous-emploi, du temps partiel subi et du chômage technique ou partiel, s'est aussi accrue en 2009.

Avec un taux de chômage des 15-29 ans de 30 % en 2009, la situation sur le marché du travail des jeunes habitant dans une « zone urbaine sensible » (ZUS) est très défavorable, même à niveau de diplôme et origine géographique comparables, mais un peu moins que pour leurs aînés.

Selon les normes du Bureau international du travail (BIT), 56,4 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont actifs en 2009 (encadré 1) : 46,9 % occupent un emploi et 9,5 % sont au chômage (tableau 1). Le taux de chômage, qui mesure la proportion de chômeurs parmi les jeunes actifs, est de 16,9 % (encadré 2). Dans les zones urbaines sensibles (ZUS), où les jeunes sont moins diplômés et plus souvent issus de milieux sociaux défavorisés, le taux de chômage des 15-29 ans atteint 29,5 % en 2009 (encadré 3).

Le taux d'activité des jeunes a augmenté de 1,2 point entre 2008 et 2009, après +0,2 point de 2007 à 2008. De 2007 à 2009, le taux d'activité a progressé sensiblement entre 20 et 24 ans (+2,3 points en deux ans), tandis qu'il est resté globalement stable pour les 15-19 ans et les 25-29 ans. Sur plus long terme, les taux d'activité des jeunes ont été cependant relativement stables depuis 1995 avec l'arrêt de l'allongement de la durée des études (graphique 1).

La forte dégradation de la situation économique à partir de la mi-2008 ne semble pas avoir incité les jeunes à prolonger davantage leurs études. Selon les statistiques du ministère de l'Éducation nationale, sur les effectifs d'inscrits pour l'année scolaire 2008-2009, la durée de scolarisation est restée stable : entre 15 et 29 ans, un jeune passe en moyenne 6,1 années dans des établissements scolaires et universitaires, ou en centre de formation des apprentis,

comme c'était le cas pour l'année scolaire 2007-2008. De 2009 à 2010, la durée de scolarisation apparaît stable selon l'enquête Emploi (1).

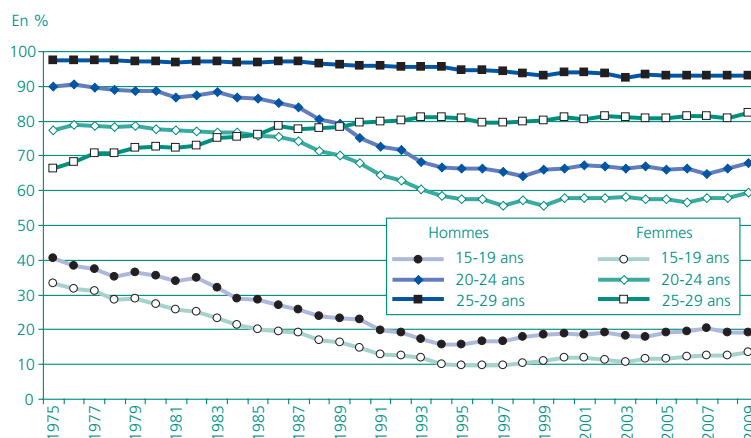
Une augmentation rapide du chômage des jeunes de la mi-2008 à la fin 2009

En moyenne sur l'année, le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans a atteint 16,9 % en 2009, en augmentation de 3,4 points par rapport à 2008 (graphique 2). Les jeunes étant nombreux à poursuivre leurs études sans travailler, la proportion de jeunes au chômage est très inférieure au taux de chômage : 9,5 % de l'ensemble des 15-29 ans sont au chômage en 2009, après 7,5 % en 2008. Comme c'est le cas depuis le milieu des années 90, cette proportion a augmenté au même rythme que le taux de chômage de 2008 à 2009, alors que sur le passé, de 1975 à 1995, la proportion de jeunes au chômage s'était accrue moins rapidement que le taux de chômage en rai-

son de la baisse du taux d'activité consécutive à l'allongement des études.

Après une période de baisse initiée mi-2006 (-3,1 points du 2^e trimestre 2006 au 2^e trimestre 2008), le taux de chômage des jeunes a fortement augmenté à partir de la mi-2008 sous l'effet de la dégradation très rapide de la situation économique : +4,3 points du 2^e trimestre 2008 au

Graphique 1 • Taux d'activité des jeunes par tranche d'âge selon le sexe



Lecture : 67,8 % des hommes âgés de 20 à 24 ans sont actifs en 2009, contre 90,0 % en 1975.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : enquêtes Emploi de 1975 à 2009, Insee ; calcul Dares.

Tableau 1 • Situations d'activité des jeunes par sexe et âge à la date de l'enquête

Population totale en milliers, espérance en années, taux et part en %

	1975		1985		1995		2005		2009		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Ensemble
Population totale (15-29 ans)	6 560	6 280	6 490	6 360	6 140	6 040	5 593	5 644	5 648	5 684	11 332
dont : 15-19 ans.....	2 160	2 080	2 200	2 100	1 930	1 850	1 944	1 891	1 868	1 812	3 680
20-24 ans.....	2 140	2 080	2 170	2 150	2 100	2 080	1 846	1 889	1 880	1 910	3 790
25-29 ans.....	2 260	2 120	2 120	2 110	2 110	2 110	1 803	1 864	1 900	1 962	3 862
Taux d'activité (15-29 ans)	76	58	70	57	60	51	58,5	49,8	60,2	52,7	56,4
dont : 15-19 ans.....	41	33	29	20	16	10	19,3	11,6	19,1	13,5	16,3
20-24 ans.....	90	77	86	76	66	58	65,9	57,5	67,8	59,5	63,6
25-29 ans.....	97	66	97	76	95	81	93,1	80,9	93,1	82,3	87,6
Taux d'activité des 15-64 ans.....	84	54	79	57	75	61	75,3	64,8	75,1	66,2	70,6
Espérance d'activité (15-29 ans)	-	-	-	-	-	-	9,0	7,5	9,0	7,8	8,4
dont : 15-19 ans.....	-	-	-	-	-	-	1,0	0,6	0,9	0,7	0,8
20-24 ans.....	-	-	-	-	-	-	3,3	2,9	3,4	3,0	3,2
25-29 ans.....	-	-	-	-	-	-	4,7	4,1	4,6	4,1	4,4
Taux d'emploi (15-29 ans)	72	54	61	47	52	42	49,7	41,9	49,8	44,0	46,9
dont : 15-19 ans.....	37	29	22	12	13	7	14,9	8,0	13,9	8,9	11,4
20-24 ans.....	86	73	74	62	55	45	53,8	46,2	52,5	48,0	50,2
25-29 ans.....	96	64	90	68	85	69	83,0	71,9	82,4	72,5	77,4
Taux d'emploi des 15-64 ans.....	82	51	73	51	69	54	69,2	58,4	68,4	60,0	64,1
Part de chômage (15-29 ans)	4	4	9	10	8	9	8,7	8,0	10,4	8,7	9,5
dont : 15-19 ans.....	4	4	7	8	3	3	4,3	3,6	5,1	4,6	4,9
20-24 ans.....	4	4	12	14	11	13	12,1	11,3	15,3	11,5	13,4
25-29 ans.....	1	2	7	8	10	12	10,1	9,0	10,7	9,0	10,2
Part de chômage des 15-64 ans.....	2	3	6	6	6	7	6,1	6,4	6,7	6,2	6,4
Taux de chômage (15-29 ans)	4	7	13	18	13	19	14,9	16,0	17,3	16,5	16,9
dont : 15-19 ans.....	9	15	25	39	16	32	22,4	31,3	26,9	34,1	29,8
20-24 ans.....	4	6	16	19	16	22	18,3	19,7	22,6	19,3	21,0
25-29 ans.....	2	4	7	11	10	14	10,8	11,1	11,5	11,9	11,7
Taux de chômage des 15-64 ans.....	3	5	8	11	9	12	8,1	9,9	8,9	9,4	9,1
Part des 15-29 ans											
dans : la population totale des 15-64 ans ...	39	38	35	35	32	31	29,1	28,5	28,8	28,1	28,4
la population active.....	35	40	31	34	25	26	22,5	21,8	23,0	22,2	22,6
l'emploi.....	34	39	29	32	24	24	20,8	20,3	20,8	20,5	20,7
le chômage.....	52	58	55	56	39	41	42,0	35,5	44,6	39,2	42,0

Lecture : en 2009, 56,4 % des personnes âgées de 15 à 29 ans sont actives et, parmi ces actifs, 16,9 % sont au chômage (taux de chômage). Les personnes âgées de 15 à 29 ans sont actives en moyenne 8,4 années sur 15 possibles (espérance d'activité, cf. encadré 2).

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

(1) Les effectifs d'inscrits du ministère de l'Éducation nationale ne sont pas encore disponibles pour l'année scolaire 2009-2010. Le concept de scolarisation dans l'enquête Emploi est un concept un peu différent : une personne est considérée en « formation initiale » si elle déclare poursuivre des études scolaires ou universitaires (y compris en centre de formation d'apprentis) sans interruption de plus d'un an. La durée de scolarisation pour l'année scolaire 2009-2010 est appréhendée à partir des déclarations recueillies lors du 1^{er} semestre de l'année 2010.

Source : enquêtes Emploi de 1975 à 2009, Insee ; calcul Dares.

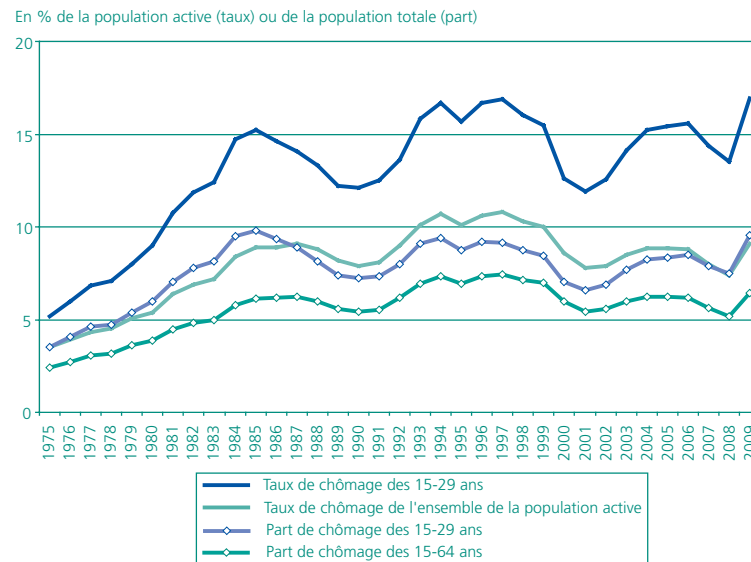
4^e trimestre 2009. Fin 2009, le taux de chômage des 15-29 ans s'est établi à 17,3 %, soit un niveau jamais atteint depuis 1975 (2). De 1993 à 1999, années pendant lesquelles le taux de chômage général était supérieur de plus d'un point à celui de 2009, avec au total plus d'un actif sur dix au chômage, le taux de chômage des jeunes s'était situé à des niveaux proches, mais néanmoins toujours inférieurs au niveau atteint en 2009.

La hausse du taux de chômage a été plus rapide pour les jeunes hommes (+5,5 points) que pour les jeunes filles (+3,3 points) (graphique 3). Ainsi, le taux de chômage des jeunes femmes est devenu inférieur à celui des jeunes hommes à partir du 2^e trimestre 2009, avec un écart de -1,5 point au 4^e trimestre 2009.

De la mi-2008 à la fin 2009, l'augmentation du taux de chômage a été plus rapide pour les jeunes que pour l'ensemble de la population active (+4,3 points contre +2,3 points), ce qui est habituel dans les périodes de dégradation de la conjoncture du marché du travail. En phase d'entrée sur le marché du travail ou possédant une courte expérience professionnelle, les jeunes actifs sont en effet plus sensibles aux fluctuations conjoncturelles que les actifs plus expérimentés. Ainsi, du début 2003 au début 2006, le taux de chômage des 15-29 ans avait augmenté de 2,3 points, contre +0,8 point pour l'ensemble des actifs. À l'inverse, les jeunes sont les premiers à bénéficier des phases de bonne conjoncture : du 1^{er} trimestre 2006 au 2^e trimestre 2008, le taux de chômage des 15-29 ans a baissé de 3 points, contre -1,8 point pour l'ensemble des actifs.

Les jeunes sont moins longtemps au chômage que les adultes de 30 à 49 ans et retrouvent un emploi plus facilement. Parmi les jeunes de 15 à 29 ans au chômage en 2009, seuls 26 % le sont depuis plus d'un an (29 % pour les seuls 25-29 ans), contre 37 % pour les 30-49 ans. Parmi les jeunes de 15 à 29 ans au chômage en 2008, 37 % déclarent occuper un emploi un an après, soit 5 points de plus que les personnes de 30 à 49 ans (tableau 2). Cet écart est imputable uniquement aux femmes (près de 10 points), car pour les

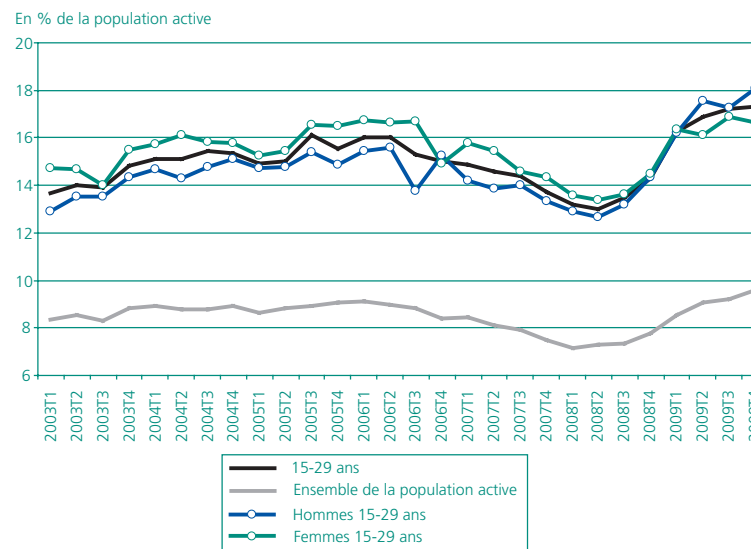
Graphique 2 • Taux de chômage et part de chômage des jeunes de 15 à 29 ans et de l'ensemble de la population



Lecture : en 2009, 16,9 % des jeunes actifs de 15 à 29 ans sont au chômage (taux de chômage), soit 9,5 % de la population totale des 15-29 ans (part de chômage).

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête.
Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Graphique 3 • Taux de chômage trimestriel des jeunes de 15 à 29 ans et de l'ensemble des actifs



Lecture : au quatrième trimestre 2009, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 17,3 %.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle, âge atteint à la date de l'enquête, données corrigées des variations saisonnières.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

hommes la proportion de chômeurs en emploi un an après varie très peu selon l'âge. Avec la dégradation de la conjoncture économique, la proportion de chômeurs en emploi un an après a faibli pour les jeunes comme pour les 30-49 ans (-7 points de 2008 à 2009).

Certaines catégories de personnes qui ne travaillent pas mais souhaiteraient travailler ne sont pas classées comme chômeurs selon les critères du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles pour travailler, soit parce qu'elles n'ont pas fait de démarches de recherche d'emploi. Ces situations forment le « halo » du chômage ; elles concernent 2,9 % des jeunes de 15 à 29 ans en 2009, contre 2,1 % de l'ensemble des 15-64 ans (tableau 3). De 2008 à 2009, le pourcentage de



(2) Au premier semestre 2010, le taux de chômage des 15-29 ans s'est quasiment stabilisé (+0,1 point entre le 4^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre 2010).

Source : enquêtes Emploi de 1975 à 2009, Insee ; calcul Dares.



Source : enquêtes Emploi de 2003 à 2009, Insee ; calcul Dares.

Tableau 2 • Ancienneté au chômage en 2009 et situation à un an des chômeurs de 2008, selon le sexe et l'âge

En %

	15-29 ans			dont : 25-29 ans			30-49 ans		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Ancienneté des chômeurs BIT de 2009									
Moins de 3 mois.....	29	35	32	27	30	28	24	24	24
De 3 mois à moins d'un an	45	40	42	47	39	43	40	37	39
De un an à moins de 3 ans.....	22	21	22	21	25	23	23	26	24
3 ans et plus.....	4	4	4	5	6	6	13	13	13
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Situation en 2009 des personnes se déclarant au chômage un an avant									
Chômage.....	63	49	56	63	48	55	63	62	63
Emploi.....	33	40	37	35	42	39	34	31	32
Inactivité.....	4	11	7	2	10	6	3	7	5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : enquête Emploi 2009, Insee ; calcul Dares.

Lecture : en 2009, 32 % des chômeurs au sens du BIT âgés de 15 à 29 ans sont au chômage depuis moins de 3 mois et 37 % de ceux qui se déclarent au chômage un an avant leur interrogation déclarent être en emploi à la date de l'enquête.

Concepts : chômeurs au sens du BIT pour l'ancienneté dans le chômage (1^{er} indicateur), situation déclarée en 2009 pour les personnes se déclarant au chômage un an auparavant (2^e indicateur).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

personnes appartenant au « halo » du chômage a augmenté de 0,2 point pour les jeunes et de 0,1 point pour les 15-64 ans.

Recul du taux d'emploi des jeunes en 2009

Mesuré en moyenne sur l'année, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 29 ans a baissé d'un point entre 2008 et 2009. Fin 2009, 46,4 % d'entre eux occupent un emploi. Le taux d'emploi des 15-29 ans avait régulièrement progressé au cours des années 2006 et 2007 (+2,2 points du 1^{er} trimestre 2006 au 1^{er} trimestre 2008), puis s'était stabilisé en 2008.

Le taux d'emploi des jeunes a reculé de 1,4 point au cours des trois premiers trimestres de 2009 avant de se stabiliser au 4^e trimestre (3) (graphique 4). La baisse a été nettement plus rapide pour les jeunes hommes (-2,0 points) que pour les jeunes femmes (-0,7 point). Le taux d'emploi reste cependant beaucoup plus élevé pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes (+5,8 points), car ces dernières poursuivent plus longtemps leurs études, sont moins concernées par l'apprentissage et cessent plus souvent leur activité en présence de jeunes enfants, situation assez fréquente entre 25 et 29 ans.

Plus de temps partiel subi et de chômage technique ou partiel en 2009 pour les jeunes qui occupent un emploi

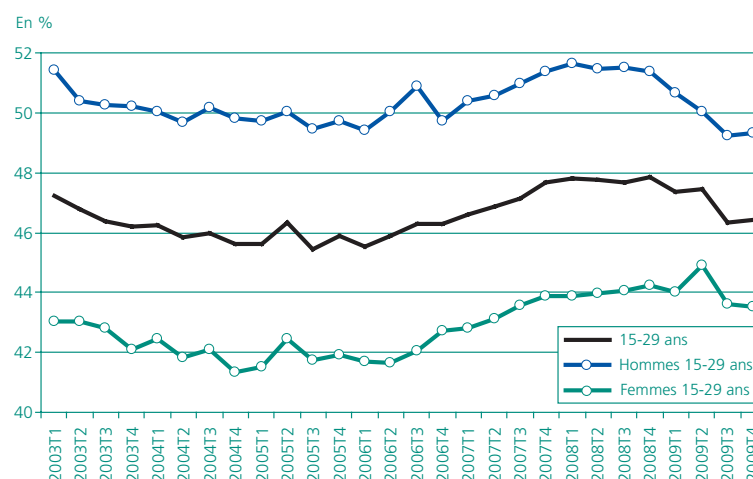
Parmi les jeunes occupant un emploi, certains sont en situation de sous-emploi : ils travaillent à temps partiel mais souhaiteraient travailler davantage (temps partiel subi) ou sont en

situation de chômage technique ou partiel (encadré 1). Lorsqu'ils travaillent, les jeunes sont plus souvent en situation de sous-emploi que les plus âgés. En moyenne annuelle, parmi les jeunes de 15 à 29 ans occupant un emploi, 4,4 % des hommes et 11,2 % des femmes sont en situation de sous-emploi en 2009, contre respectivement 3,0 % et 8,4 % pour l'ensemble des 15-64 ans (tableau 3).

Alors que les jeunes femmes de 15 à 29 ans en emploi travaillent moins souvent à temps partiel que l'ensemble des actives occupées (25 % contre 29 %), le temps partiel subi est plus fréquent pour les jeunes (10,9% contre 8,0 %). Par rapport à l'ensemble des actifs masculins, les jeunes hommes qui occupent un emploi travaillent plus souvent à temps partiel (8 % contre 5 %) et à temps partiel subi (3,5 % contre 1,9 %). La part du temps partiel subi dans l'emploi a augmenté de 2008 à 2009 aussi bien pour les jeunes (+0,3 point pour les hommes et +0,5 point pour les femmes) que pour l'ensemble des actifs occupés. La proportion d'actifs occupés âgés de 15 à 29 ans en situation de chômage technique ou par-

(3) Au premier semestre 2010, le taux d'emploi des 15-29 ans s'est légèrement redressé (+0,3 point entre le 4^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre 2010).

Graphique 4 • Taux d'emploi trimestriel des jeunes de 15 à 29 ans par sexe



Lecture : au quatrième trimestre 2009, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 46,4 %.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle, âge atteint à la date de l'enquête, données corrigées des variations saisonnières.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : enquêtes Emploi de 2003 à 2009, Insee ; calcul Dares.

Tableau 3 • Halo du chômage et sous-emploi des jeunes de 15 à 29 ans et des 15-64 ans selon le sexe

En % en 2009, évolution 2008-2009 en points

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	2009	Évolution 2008-2009	2009	Évolution 2008-2009	2009	Évolution 2008-2009
Jeunes de 15 à 29 ans						
Halo du chômage (en % de la population totale des 15-29 ans).....	2,4	+0,2	3,3	+0,2	2,9	+0,2
Part du sous-emploi (en % de la population totale des 15-29 ans).....	2,2	+0,4	4,9	+0,3	3,6	+0,3
Taux de sous-emploi (en % de la population des 15-29 ans en emploi).....	4,4	+0,9	11,2	+0,7	7,6	+0,9
dont : temps partiel subi.....	3,5	+0,3	10,9	+0,5	7,0	+0,4
chômage technique ou partiel.....	0,9	+0,6	0,3	+0,1	0,6	+0,4
Personnes de 15 à 64 ans						
Halo du chômage (en % de la population totale des 15-29 ans).....	1,6	+0,1	2,5	+0,1	2,1	+0,1
Part du sous-emploi (en % de la population totale des 15-29 ans).....	2,1	+0,5	5,0	+0,3	3,6	+0,4
Taux de sous-emploi (en % de la population des 15-29 ans en emploi).....	3,0	+0,9	8,4	+0,6	5,6	+0,7
dont : temps partiel subi.....	1,9	+0,2	8,0	+0,4	4,8	+0,3
chômage technique ou partiel.....	1,1	+0,7	0,4	+0,2	0,8	+0,4

Source : enquêtes Emploi 2008 et 2009, Insee ; calcul Dares.

Lecture : en 2009, 2,9 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont inactifs mais souhaitent travailler (0,2 point de plus qu'en 2008) ; 3,6 % sont en situation de sous-emploi, soit 7,6 % de l'ensemble des actifs occupés de 15 à 29 ans (taux de sous-emploi).

Concepts : halo du chômage = personnes inactives au sens du BIT mais souhaitant travailler, sous-emploi au sens du BIT = personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire et personnes au chômage technique ou partiel, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

tiel (4) reste assez faible : 0,9 % chez les jeunes hommes et 0,3 % chez les jeunes femmes en 2009, soit un peu moins que pour l'ensemble des actifs occupés. Comme pour l'ensemble des 15-64 ans, le recours au chômage partiel ou technique s'est cependant très fortement accru en 2009 pour les jeunes : la proportion d'actifs occupés en chômage partiel ou technique entre 15 et 29 ans a progressé de +0,6 point pour les hommes et +0,1 point pour les femmes de 2008 à 2009.

emplois occupés par les jeunes contribue à expliquer la sur réaction du taux de chômage de jeunes à la conjoncture. Lorsque la situation économique se dégrade, l'ajustement de l'emploi porte en effet en premier lieu sur les contrats temporaires et notamment sur les postes d'intérimaires : la part des intérimaires dans l'emploi salarié privé des jeunes hommes a ainsi baissé de deux points entre 2008 (8 %) et 2009 (6 %).

Pour les moins de 26 ans, plus d'un emploi sur quatre bénéficie d'une aide de l'État fin 2009 (26 %, soit 700 000 emplois), contre un sur vingt-cinq pour l'ensemble des actifs occupés (tableau 5 et graphique 5). Il s'agit dans 85 % des

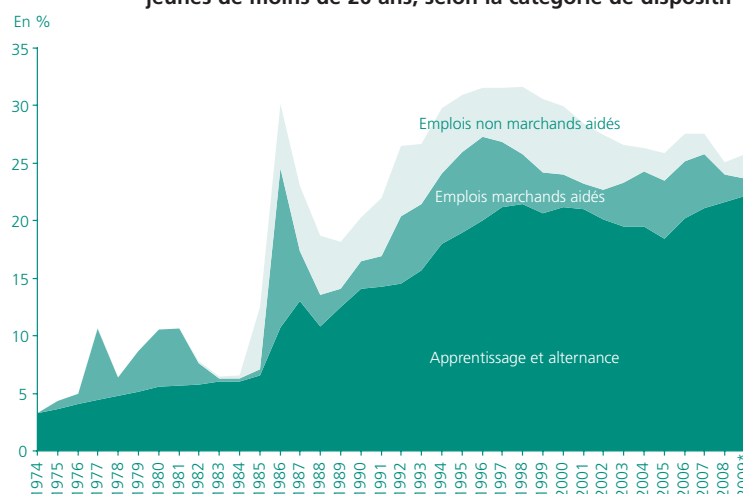
(4) Hors chômage technique ou partiel des personnes en temps partiel subi qui sont classées dans la rubrique temps partiel subi.

Plus d'emplois aidés dans le secteur non marchand et moins dans le secteur marchand en 2009

Moins de 4 % des jeunes de 15 à 29 ans occupant un emploi ne sont pas salariés en 2009 (tableau 4). Parmi les jeunes salariés du secteur privé ou des entreprises publiques, 30 % ont un contrat temporaire (intérim, contrat à durée déterminé ou emploi aidé y compris alternance) contre 12 % pour l'ensemble des salariés. Parmi les jeunes salariés de la fonction publique, 38 % sont non titulaires (contractuel, emplois aidés) contre 14 % pour l'ensemble des salariés. Cette part a sensiblement augmenté ces dernières années ; elle s'élevait à 33 % en 2003.

La proportion importante de contrats temporaires parmi les

Graphique 5 • Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans, selon la catégorie de dispositif



* Chiffres provisoires

Lecture : fin 2009, 22,1 % des jeunes de moins de 26 ans en emploi sont en alternance, 1,6 % occupent un emploi marchand aidé et 2,1 % un emploi non marchand aidé.

Champ : population des ménages de France métropolitaine ; hors mesures d'abattement temps partiel, Accre et insertion par l'activité économique.

Note de méthode : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de moins de 26 ans (âge exact) occupant un emploi, dans l'enquête Emploi (annuelle de l'année n+1 jusqu'en 2002, puis dans l'enquête Emploi en continu du 4^e trimestre de l'année n depuis 2003).



Sources : mesures pour l'emploi : Dares / Enquêtes emploi de 1990 à 2009, Insee ; calcul Dares.

cas de contrats en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) : 600 000 jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une formation en alternance fin 2009. Après une baisse sensible des entrées en alternance au premier semestre 2009 liée à la dégradation de la conjoncture (-40 000 par rapport au 1^{er} semestre 2008), les mesures prises dans le cadre du Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes d'avril 2009 (5) ont contribué à soutenir les entrées au second semestre 2009 (+3 000 par rapport au 2nd semestre 2008) (6). Au total, le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'est replié de 20 000 au cours de l'année 2009.

Hors alternance, le nombre de jeunes de moins de 26 ans bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur marchand, 42 000 fin 2009, a continué à diminuer (-25 000 en 2009 après -70 000 en 2008). La progression du nombre de jeunes en Contrat initiative emploi (CIE), suite à un financement de 50 000 CIE supplémentaires dans le cadre du Plan jeune d'avril 2009, n'a pas compensé l'extinction du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE).

En 2009, des moyens financiers plus importants qu'en 2008 ont été affectés aux contrats aidés du secteur non marchand. Ces moyens ont été revus à la hausse en cours d'année et le Plan jeune d'avril 2009 a dégagé une enveloppe spécifique pour des Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) « passerelles ». Le nombre de jeunes de moins de 26 ans qui bénéficient d'un emploi aidé dans le secteur non marchand a ainsi augmenté de 26 000 en 2009, pour s'élever à 56 000 en fin d'année, niveau légèrement supérieur à celui de la fin 2007 (51 000).

Au total, si le nombre de bénéficiaires d'un contrat d'aide à l'emploi a diminué de 20 000 de fin 2008 à fin 2009, la part des contrats aidés dans l'emploi des jeunes a progressé de 0,7 point en 2009, du fait du recul de l'emploi au niveau global.

Les métiers « jeunes » : souvent des emplois d'attente ou de début de carrière

Globalement, les jeunes de moins de 30 ans occupent près de 21 % des emplois en 2009. Cette part est relativement stable depuis dix ans, alors qu'elle s'était fortement réduite par le passé, en même temps que s'allongeait la durée des études. La baisse de la part des jeunes tend toutefois à se poursuivre chez les employés, en raison notamment du développement continu des métiers d'aide à la personne, peu attractifs pour les débutants. La proportion de jeunes de 15 à 29 ans demeure néanmoins légèrement supérieure dans les professions d'employés que dans l'ensemble de la population en emploi (23 % contre

Tableau 4 • Statut d'emploi et type de contrat de travail des jeunes de 15 à 29 ans et de l'ensemble des actifs occupés selon le sexe en 2009

Emploi en milliers, répartition en %

	Hommes	Femmes	Ensemble
Emploi des 15-29 ans.....	2 803	2 497	5 300
Non-salariés.....	4,7	2,8	3,8
Salariés du secteur privé ou des entreprises publiques.....	83,9	74,3	79,3
dont : Interim.....	6	3	5
CDD et emplois aidés.....	23	28	25
CDI.....	71	69	70
Ensemble.....	100	100	100
Salariés de la fonction publique.....	11,4	22,9	16,8
dont : Contrats temporaires et emplois aidés.....	38	37	38
Emplois stables.....	62	63	62
Ensemble.....	100	100	100
Ensemble.....	100	100	100
Emploi total.....	13 478	12 200	25 678
Non-salariés.....	14,3	7,3	11,0
Salariés du secteur privé ou des entreprises publiques.....	70,1	65,1	67,7
dont : Interim.....	3	2	2
CDD et emplois aidés.....	9	12	10
CDI.....	88	86	88
Ensemble.....	100	100	100
Salariés de la fonction publique.....	15,6	27,6	21,3
dont : Contrats temporaires et emplois aidés.....	12	15	14
Emplois stables.....	88	85	86
Ensemble.....	100	100	100
Ensemble.....	100	100	100

Lecture : en 2009, 79,3 % des 5,3 millions de jeunes en emploi entre 15 et 29 ans sont salariés du secteur privé ou des entreprises publiques. Parmi ceux-ci, 70 % sont en CDI.

Concepts : emploi = actifs occupés au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle, fonction publique = État + collectivités territoriales + hôpitaux publics.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

21 % en 2009). Entre 2008 et 2009 la part des jeunes dans l'emploi a baissé de façon sensible dans les métiers d'ouvriers, passant notamment de 39 % à 37 % sur les postes non qualifiés. Les jeunes ont été en effet les premiers concernés par la chute de l'emploi intérimaire durant la crise, qui a particulièrement affecté ces métiers.

La présence des jeunes est traditionnellement élevée dans les métiers d'ouvriers peu qualifiés, en particulier dans le bâtiment (53 % dans le second œuvre en 2008-2009 (7)), mais aussi dans l'industrie ou la manutention (tableau 6). Ces métiers, occupés majoritairement par des hommes, recrutent souvent par la voie de l'apprentissage. Dans le second œuvre du bâtiment par exemple, la moitié des jeunes de moins de 30 ans occupant des emplois non qualifiés sont apprentis. Après avoir acquis une qualification et un diplôme ils peuvent alors accéder à des postes plus qualifiés dans leur domaine professionnel. L'intérim peut aussi constituer une porte d'entrée pour les jeunes sur le marché du travail : cette forme d'emploi flexible est couramment utilisée dans les travaux publics et le gros œuvre du bâtiment, dans de nombreux domaines industriels (chimie, agro-alimentaire, électricité électronique, mécanique, travail des métaux...), ainsi que dans l'emballage et la manutention : en 2008-2009, 30 % des jeu-

Source : enquête Emploi 2009, Insee ; calcul Dares.

(5) Notamment l'aide financière temporaire à l'embauche d'apprentis (extension du dispositif « zéro charges », la prime additionnelle pour l'embauche d'apprentis supplémentaires dans les entreprises de moins de 50 salariés et l'aide attribuée aux employeurs embauchant des jeunes de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation. Ces mesures devaient s'appliquer entre la fin avril 2009 et la fin juin 2010. Elles ont été prolongées jusqu'à la fin 2010 suite au sommet social de mai 2010.

(6) Au cours du 1^{er} semestre 2010, le nombre d'entrées de jeunes de moins de 26 ans en alternance a été du même ordre qu'au cours du 1^{er} semestre 2009.

(7) Les données par métier, analysées ici à travers la nomenclature des familles professionnelles (FAP), ont été concaténées sur deux ans de façon à obtenir un échantillon plus large et des résultats plus robustes.

Tableau 5 • Les jeunes de moins de 26 ans dans les mesures d'aide à l'emploi

Nombre de jeunes en milliers au 31 décembre, part en %

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009 (*)
Alternance	442	463	579	518	559	609	620	599
dont : Apprentissage	225	287	359	378	401	418	419	424
Contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	216	176	220	64	4	-	-	-
Contrat de professionnalisation	-	-	-	77	154	192	200	175
Emploi marchand hors alternance	74	171	77	141	136	137	67	42
dont : Contrat initiative emploi (CIE ancien et nouveau)	-	29	36	25	17	2	8	38
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE)	-	-	-	116	119	135	59	4
Autres mesures	74	143	41	0	0	0	0	0
Emploi non marchand	120	123	163	66	65	51	30	56
dont : Contrats emploi-solidarité	120	116	36	3	-	-	-	-
Emplois jeunes	-	-	118	16	6	1	0	0
Contrats emploi-consolidé	-	7	10	3	1	0	0	-
Contrat d'accompagnement vers l'emploi	-	-	-	42	54	46	27	53
Contrat d'avenir	-	-	-	1	4	4	3	3
Ensemble	636	758	820	725	760	798	717	697
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par des jeunes (en %)	20,3	31,0	30,0	25,8	27,5	27,6	25,1	25,8
Part des emplois aidés (tous publics) dans l'ensemble de l'emploi total (en %)	3,8	6,6	6,5	4,7	4,7	4,4	3,8	3,9

(*) : chiffres provisoires.

Lecture : fin 2009, 697 000 jeunes de moins de 26 ans occupent un emploi aidé. Cela représente 25,8 % de l'emploi des jeunes de moins de 26 ans.

Champ : population des ménages de France métropolitaine ; hors mesures d'abattement temps partiel, Accre et insertion par l'activité économique.

Note de méthode : l'emploi des jeunes est mesuré comme le nombre de moins de 26 ans (âge exact) occupant un emploi, dans l'enquête Emploi (annuelle de l'année n+1 jusqu'en 2002, puis dans l'enquête Emploi en continu du 4e trimestre de l'année n depuis 2003).

Sources : mesures pour l'emploi : Dares / Enquêtes emploi de 1990 à 2009, Insee ; calcul Dares.

nes de 15 à 29 ans occupant des postes non qualifiés de manutentionnaires sont intérimaires.

Les jeunes occupent également plus du tiers des emplois dans certaines professions peu qualifiées du tertiaire, recrutant de nombreuses jeunes femmes : employées dans l'hôtellerie-restauration (46 %), coiffeuses (43 %), caissières et employées de libre-service, vendeuses (39 % pour ces deux métiers). Dans les métiers du commerce ou de l'hôtellerie-restauration, l'intérim est peu développé mais les jeunes sont souvent recrutés sur des contrats à durée déterminée et/ou à temps partiel, souvent subi. Ainsi les situations de sous-emploi sont fréquentes : elles concernent environ un jeune sur cinq chez les caissiers et employés de libre service, employés de l'hôtellerie, serveurs, employés polyvalents de la restauration, vendeurs dans l'habillement ou l'alimentation. Il en va de même pour les surveillants d'établissements scolaires et les professionnels de l'action culturelle et sportive. Toutes ces professions emploient par ailleurs un volet important de jeunes poursuivant simultanément leurs études, environ un jeune sur cinq qui y travaille poursuit simultanément des études initiales.

Parfois saisonniers et aux conditions de travail ou d'horaires difficiles, les métiers « jeunes » connaissent souvent un turn over important. Il peut s'agir d'emplois d'attente que beaucoup de jeunes quittent, lorsqu'ils le peuvent, pour des emplois plus qualifiés offrant de meilleures perspectives de carrière et des conditions d'emploi plus stables. Par ailleurs, d'autres métiers plus qualifiés comptent dans leurs effectifs beaucoup

de jeunes débutants car ils réclament des compétences relativement nouvelles, comme les techniciens de l'informatique.

À l'inverse, les professions qui comptent une faible proportion de jeunes (parfois moins de 10 %) requièrent souvent un niveau d'études élevé ou une certaine expérience, et on y accède fréquemment par promotion interne (cadres) ou encore à l'occasion de reprises d'emploi (assistantes maternelles, aides à domicile...). Il peut aussi s'agir de métiers d'indépendants (patrons d'hôtels-café-restaurants, agriculteurs) ou d'autres métiers qui recrutent moins que par le passé et dont la population vieillit, comme les secrétaires ou les employés administratifs de la fonction publique.

Forte augmentation du taux de chômage des jeunes dans tous les pays européens à l'exception de l'Allemagne

En 2009, le taux d'emploi des 15-29 ans est inférieur en France de deux points à la moyenne des 27 pays membres de l'Union européenne et de quatre points à celle de l'Union à 15. En Allemagne, au Royaume-Uni, au Pays-Bas, au Danemark et en Autriche, le taux d'emploi des jeunes est d'au moins dix points supérieur à celui de la France. Seuls quatre pays de l'Union européenne à quinze ont un taux d'emploi des jeunes plus faible qu'en France : l'Espagne, l'Italie, la Belgique et la Grèce (tableau 7).

Cette position médiocre de la France s'explique par la faible proportion de jeunes en emploi entre

Tableau 6 • **Métiers comptant le plus ou le moins de jeunes de 15 à 29 ans, en proportion de leurs effectifs (2008-2009)**

Effectifs en milliers, taux et part en %

	Effectifs totaux	Part des jeunes de 15-29 ans	dont :		Caractéristiques de l'emploi des jeunes de 15 à 29 ans							
			15-24 ans	25-29 ans	Part des femmes	Part de contrats temporaires	dont :				Part des étudiants	Part du sous-emploi
							apprentis	intérim	contrats aidés	CDD		
Métiers comptant le plus de jeunes en proportion de leurs effectifs												
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre.....	138	53	44	9	3	74	53	7	5	9	4	2
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	345	46	29	17	65	32	6	2	2	22	17	19
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre, travaux publics et extraction	219	45	30	15	2	50	24	11	3	12	4	3
Coiffeurs, esthéticiens.....	217	43	26	17	91	33	23	0	4	7	5	7
Ouvriers non qualifiés de la mécanique, travail des métaux, électricité électronique.....	257	41	30	13	8	58	35	15	3	5	3	2
Vendeurs.....	859	39	23	16	69	32	9	3	3	17	11	14
Caissiers, employés de libre-service	297	39	23	15	80	32	1	2	4	25	22	23
Prof. de l'action culturelle et sportive, surveillants.....	329	37	18	18	63	73	2	0	12	59	22	21
Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	341	36	22	14	24	50	2	30	2	17	9	9
Cuisiniers et aides de cuisine.....	321	34	20	14	32	34	13	1	3	18	10	10
Techniciens de l'informatique et des télécommunications.....	180	34	13	21	9	20	9	2	3	7	6	1
Bouchers, charcutiers, boulangers..	253	33	23	10	15	45	36	1	1	7	4	2
Métiers comptant le moins de jeunes en proportion de leurs effectifs												
Cadres de la fonction publique (cat.A et assimilés).....	414	11	1	9	54	25	1	0	0	24	7	0
Professionnels du droit (sauf juristes)	80	10	1	9	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants.....	207	10	4	6	34	5	4	0	0	2	0	3
Aides à domicile et aides ménagères	519	10	5	5	98	33	0	1	5	26	6	36
Assistantes maternelles.....	418	10	6	4	98	31	1	2	6	23	26	33
Cadres des services administratifs, comptables et financiers.....	581	9	2	7	60	10	1	2	1	6	5	0
Prof. intermédiaires administratives de la fonction publique (cat.B et assimilées).....	426	8	2	6	66	34	1	0	6	27	9	2
Cadres des transports et de la logistique, navigants de l'aviation.....	86	7	1	6	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Employés de maison.....	245	6	3	3	96	13	1	0	0	12	7	31
Dirigeants d'entreprises.....	174	1	0	1	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Ensemble des métiers.....	25 805	20,8	9,1	11,6	46,7	30,2	6,5	4,4	3,3	16,0	8,1	7,2

Source : enquêtes Emploi 2008 et 2009, Insee ; calcul Dares.

Lecture : en moyenne sur la période 2008-2009, 39 % des 859 000 vendeurs ont moins de 30 ans : 23 % ont entre 15 et 24 ans et 16 % entre 25 et 29 ans. Parmi ces jeunes vendeurs, 69 % sont des femmes et 32 % sont employés sur des contrats temporaires : 9 % en apprentissage, 3 % comme intérimaires, 3 % sur des contrats aidés et 25 % en CDD ; On compte 11 % d'étudiants en moyenne sur l'année et 14 % de jeunes en situation de sous-emploi.

Concepts : emploi au sens du BIT, mesuré en moyenne annuelle sur les années 2008 et 2009, âge en années révolues à la date de l'enquête, nomenclature des familles professionnelles (FAP 2009). Les FAP comptant moins de 50 000 emplois ne sont pas mentionnées pour des raisons de représentativité.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

15 et 24 ans. Les 15-24 ans sont en effet assez peu présents sur le marché du travail en France, en raison d'une formation initiale assez longue et d'une faible proportion de jeunes qui travaillent pendant leurs études (formation en alternance, « petits boulots »...). La faiblesse relative du taux d'emploi français des 15-24 ans n'est pas le reflet d'une incidence comparativement élevée du chômage dans cette tranche d'âge : la proportion de jeunes de 15 à 24 ans au chômage en France est équivalente à la moyenne de l'Union Européenne à 15 pays et de seulement 0,6 point supérieure à celle de l'UE à 27 pays. Compte tenu du faible taux d'activité entre 15 et 24 ans, la position de la France est en revanche plus défavorable pour le taux de chômage que pour la part de chômage dans cette tranche d'âge (+3 points en 2009 par rapport à la moyenne européenne à 27 et à 15).

Entre 25 et 29 ans, âges où peu de jeunes sont encore en formation initiale, le taux d'emploi français est au contraire supérieur d'environ quatre points aux moyennes européennes. Les taux d'activité sont en effet plutôt élevés en France après la fin des études, en particulier pour les femmes, et la proportion de jeunes au chômage n'est que légèrement supérieure aux moyennes européennes. (+0,4 point par rapport à la moyenne de l'Union à 15 pays). Le taux de chômage est pour sa part égal à la moyenne européenne à 15 pays.

Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, comme celui de l'ensemble de la population active, a commencé à augmenter en Europe au cours du 1^{er} semestre 2008. Ce mouvement de hausse a été synchrone dans tous les pays de

Tableau 7 • Indicateurs d'emploi et de chômage des jeunes en Europe en 2009

En %

	15 à 29 ans				dont : 15 à 24 ans			dont : 25 à 29 ans			15 à 64 ans			
	Popula- tion totale	Taux d'em- ploi	Part de chô- mage	Taux de chô- mage	Taux d'em- ploi	Part de chô- mage	Taux de chô- mage	Taux d'em- ploi	Part de chô- mage	Taux de chô- mage	Popula- tion totale	Taux d'em- ploi	Part de chô- mage	Taux de chô- mage
Union européenne à 27 ...	92 619	48,9	8,9	15,4	35,2	8,6	19,7	73,4	9,4	11,4	330 865	64,6	6,5	9,0
Union européenne à 15 ...	70 726	51,0	9,5	15,7	38,2	9,3	19,4	73,8	9,8	11,7	259 249	65,9	6,6	9,1
dont : France	11 351	46,9	9,5	16,9	31,1	9,2	22,8	77,4	10,2	11,7	39 812	64,1	6,4	9,1
Allemagne	14 210	56,6	6,4	10,2	46,2	5,8	11,0	75,9	7,6	9,1	53 763	70,9	6,0	7,8
Autriche	1 541	63,8	5,8	8,3	54,5	6,0	10,0	80,8	5,3	6,2	5 588	71,6	3,7	4,9
Belgique	1 999	43,9	7,8	15,0	25,3	7,1	21,9	79,0	9,0	10,3	7 126	61,6	5,3	8,0
Danemark	964	68,5	7,5	9,9	63,6	8,1	11,2	79,1	6,4	7,5	3 592	75,7	5,0	6,1
Espagne	8 391	44,2	17,9	28,8	28,0	17,1	37,8	67,4	19,1	22,1	31 349	59,8	13,2	18,1
Finlande	981	52,0	9,9	16,0	39,6	10,8	21,5	75,4	8,1	9,8	3 527	68,7	6,3	8,4
Grèce	1 886	42,9	9,9	18,8	22,9	8,0	25,8	72,0	12,8	15,1	7 222	61,2	6,6	9,6
Irlande	992	50,4	11,7	18,9	35,4	11,3	24,2	71,7	12,3	14,6	3 029	61,8	8,4	12,0
Italie	9 619	36,2	8,1	18,3	21,7	7,4	25,4	61,2	9,3	13,1	39 406	57,5	4,9	7,9
Pays-Bas	2 963	74,3	4,2	5,4	68,0	4,8	6,6	87,2	3,0	3,4	10 970	77,0	2,7	3,4
Portugal	1 941	49,2	8,9	15,3	31,3	7,9	20,0	77,6	10,5	12,0	7 143	66,3	7,4	10,0
Royaume-Uni	12 001	58,5	9,9	14,4	48,4	11,3	19,1	77,7	7,1	8,4	40 312	69,9	5,8	7,7
Suède	1 796	50,5	11,3	18,3	38,3	12,7	25,0	77,3	8,2	9,6	6 080	72,2	6,7	8,5

Lecture : en Allemagne, 46,2 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans occupent un emploi en 2009 ; 5,8 % sont au chômage, soit 11,0 % de ceux qui sont présents sur le marché du travail (taux de chômage).

Concepts : activité et emploi au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Source : enquêtes Forces de travail (LFS) 2009, site internet d'Eurostat ; calculs Dares.

Tableau 8 • Évolution du taux de chômage des 15-24 ans en Europe pendant la crise

Niveau en % de la population active, évolutions en points et en « odds ratio »

	Actifs de 15 à 24 ans				Ensemble de la population active			
	Taux de chômage		Indicateurs d'évolution		Taux de chômage		Indicateurs d'évolution	
	2008T1	2009T4	Points	« Odds ratio »	2008T1	2008T4	Points	« Odds ratio »
Union européenne à 27	14,7	20,4	+5,7	1,49	6,7	9,4	+2,7	1,44
Union européenne à 15	14,3	19,8	+5,5	1,48	6,8	9,4	+2,6	1,42
dont : France	17,8	23,4	+5,6	1,41	7,6	9,8	+2,2	1,32
Allemagne	10,2	10,2	+0	1,00	7,6	7,4	-0,2	0,97
Autriche	8,3	9,5	+1,2	1,16	4,0	4,8	+0,8	1,21
Belgique	17,3	23,1	+5,8	1,44	6,9	8,1	+1,2	1,19
Danemark	7,3	12,9	+5,6	1,88	3,2	7,1	+3,9	2,31
Espagne	20,7	39,5	+18,8	2,50	9,2	19,0	+9,8	2,32
Finlande	15,9	23,1	+7,2	1,59	6,3	8,8	+2,5	1,44
Grèce	22,3	27,7	+5,4	1,33	7,8	10,2	+2,4	1,34
Irlande	10,0	27,6	+17,6	3,43	4,9	13,0	+8,1	2,90
Italie	20,7	26,8	+6,1	1,40	6,5	8,3	+1,8	1,30
Pays-Bas	5,1	7,3	+2,2	1,47	2,8	3,9	+1,1	1,41
Portugal	15,7	21,2	+5,5	1,44	7,5	10,2	+2,7	1,40
Royaume-Uni	13,8	19,7	+5,9	1,53	5,1	7,8	+2,7	1,57
Suède	18,9	25,7	+6,8	1,48	5,9	8,8	+2,9	1,54

Lecture : en Irlande 27,6 % des jeunes actifs de 15 à 24 ans étaient au chômage au 4^e trimestre 2009, contre 10,0 % au 1^{er} trimestre 2008. Sur la période, l'augmentation du taux de chômage a été de 17,6 points. Au 4^e trimestre 2009, la probabilité d'un jeune actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi (« odds ratio ») y est 3,43 fois plus élevée qu'au 1^{er} trimestre 2008.

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle, âge atteint à la date de l'enquête, données corrigées des variations saisonnières.

Source : enquêtes Forces de travail (LFS) 2008T1 et 2009T4, site internet d'Eurostat, calculs Dares.

L'Union européenne à 15 pays, à l'exception des Pays-Bas et de l'Allemagne, pays où la hausse n'est intervenue qu'à la fin 2008.

Du début 2008 à la fin 2009, le taux de chômage des 15-24 ans s'est accru de 5,6 points en France pour s'établir à 23,4 % à la fin du 4^e trimestre 2009. À cette date, le taux de chômage des 15-24 ans est plus élevé dans cinq des pays de l'Union à 15 : la Suède, l'Italie, l'Irlande, la Grèce et l'Espagne. À l'inverse, il est nettement inférieur au Pays-Bas, en Autriche, au Danemark et en Allemagne (au plus un jeune actif sur dix).

Pour tenir compte des différences initiales de taux de chômage entre les pays, il est préférable de

privilegier, pour la comparaison des évolutions, l'accroissement sur la période de la probabilité pour un actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi (« odds ratio »). Cet indicateur est légèrement inférieur pour la France à la moyenne européenne pour la tranche d'âge des 15-24 ans. Sans surprise, il est en revanche nettement plus élevé pour l'Irlande, l'Espagne, et dans une moindre mesure le Danemark. A l'opposé, le taux de chômage allemand des 15-24 ans est resté stable sur la période (tableau 8).

Le taux de chômage des jeunes est très supérieur à celui de l'ensemble de la population active dans tous les pays de l'Union européenne à 15. Du début 2008 à la fin 2009, l'augmentation en

point de pourcentage a été plus forte pour les jeunes que pour l'ensemble des actifs dans tous les pays de l'UE 15. Mesurée par l'accroissement sur la période de la probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi, l'augmentation du chômage

des jeunes apparaît plus forte que celle du chômage de l'ensemble de la population en France et dans la plupart des pays européens à l'exception de quatre d'entre eux (l'Autriche, le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède).

Claude MINNI,
avec la collaboration de Laure OMALEK, Patrick POMMIER (Dares).

Pour en savoir plus

- Chardon O. (2001), « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première* n° 796, Insee, juillet.
- Coudin E., Tavan C. (2008), « Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi », *Insee Première* n° 1204, Insee, juillet.
- Domens J. (2010), « L'intérim en 2009 : repli sans précédent du travail temporaire », *Dares Analyses* n° 034, Dares.
- Fondeur Y., Minni C. (2006), « L'emploi des jeunes au cours des dynamiques du marché du travail », *Données Sociales*, Insee.
- Lefresne F. (2003), Les jeunes et l'emploi, *Repères* n° 365, La Découverte.
- Marchand O. (2006), « Taux de chômage des jeunes, mode d'emploi », *Droit Social* n° 6, juin.
- Marchand O., Thélot C. (1997), Le travail en France 1800-2000, *Essais et recherches*, Nathan.
- Minni C. (2009), « Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans en 2007 », *Premières Synthèses* n° 12.1, Dares.
- Minni C. (2009), « Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans en 2008 », *Premières Synthèses* n° 39.1, Dares.
- Okba M. (2009), « Habiter en ZUS et être immigré : un double risque sur le marché du travail », *Premières Synthèses* n° 48.1, Dares.
- Poulet-Coulibando P. (2008), « Les études combinées avec les emplois des jeunes : comparaison entre pays européens », *Éducation et Formations* n° 78, Ministère de l'éducation nationale.
- Sanchez R. (2010), « Le contrat de professionnalisation en 2009 : baisse des entrées, notamment dans les grands établissements utilisateurs », *Dares Analyses* n°047, juillet.
- « Des emplois pour les jeunes : France », 2009, OCDE.
- L'état de l'école (2009), Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, n° 19.
- Insee, Dares, Depp, Céreq (2009), Formations et emploi, *collection Insee Références*, Insee.
- Dares, Tableau de bord trimestriel « activité des jeunes et politique d'emploi », www.travail-solidarite.gouv.fr, rubrique Études, recherche statistiques de la Dares > Statistiques > Emploi > L'emploi des jeunes et des seniors > Les jeunes et le marché du travail.

Encadré 1

L'ENQUÊTE EMPLOI DE L'INSEE

Les données de cette publication sont issues presque exclusivement de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des ménages « ordinaires ». Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Jusqu'en 2002, l'enquête avait lieu au cours d'un mois précis de l'année, généralement en mars, auprès d'environ 75 000 personnes de 15 ans et plus. Depuis 2003, elle est réalisée en continu tout au long de l'année. Jusqu'en 2008, quelque 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondent chaque trimestre et sont interrogées six trimestres consécutifs. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon augmente progressivement, de 23 000 sur l'année, dans l'objectif d'aboutir à une augmentation finale de 50 % de la taille initiale à la mi-2010. L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur âge. L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail, coordonnée au niveau européen par Eurostat.

En 2007, plusieurs modifications méthodologiques ont été introduites. Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement à partir de 2003. D'une part, l'appréhension du chômage au sens du BIT est devenue plus restrictive, conformément à la pratique d'Eurostat et, d'autre part, la méthode de pondération des résultats bruts de l'enquête a été revue. Par ailleurs, des exploitations trimestrielles des enquêtes 2003-2009 sont maintenant possibles, alors qu'auparavant seuls des résultats en moyenne annuelle étaient diffusés.

Du fait de ces modifications, les résultats des années 2003-2009 ne sont pas comparables à ceux directement issus de l'enquête pour les années antérieures. L'Insee a toutefois procédé à des réévaluations. Des séries annuelles longues portant sur la période 1975-2002 sont ainsi disponibles par sexe et tranches d'âge quinquennales pour l'activité, l'emploi et le chômage.

L'activité est définie au sens du BIT : les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris ceux qui sont en congé ou en arrêt de maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont classées comme chômeurs. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs.

Le « halo » du chômage regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Le sous-emploi au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). En raison des modifications introduites dans l'enquête Emploi en 2008 pour se rapprocher de la définition BIT du sous-emploi, les chiffres de 2008 et 2009 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures.

Les jeunes sont définis dans cette étude comme les personnes âgées de 15 à 29 ans. L'âge est appréhendé dans cette publication comme l'âge atteint à la date de l'enquête exprimé en années révolues. Cette notion d'âge a été privilégiée car elle est conforme à la pratique internationale, notamment à celle d'Eurostat. Elle diffère de la définition de l'Insee qui retient l'âge atteint au 31 décembre de l'année de l'enquête. Les séries longues réévaluées de l'Insee ont donc dû être légèrement ajustées de 1975 à 2002 pour tenir compte de cette différence de définition. Cet ajustement a consisté à appliquer à la série réévaluée par l'Insee, pour chaque année, l'écart entre les deux notions d'âge obtenu par une exploitation directe de l'enquête Emploi annuelle de l'année considérée. En raison d'une plus grande imprécision des chiffres réévalués (méthode de réévaluation et ajustement), il a paru préférable pour la période 1975-2002 de publier les chiffres, taux et parts, sans décimales (tableau 1).

Les données ne concernent que la France métropolitaine.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)
Directeur de la publication : Antoine Magnier.
Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 ou 61 / Télécopie : 01.44.38.24.43 / Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr
Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac.
Secrétaire de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.
Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.
Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique.
Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.
Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr
Dépôt légal : à parution.
Numéro de commission paritaire : 3124 AD.
ISSN 2109-4128.

MESURE DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE : PART, TAUX, ESPÉRANCE ET TAUX « SOUS-JACENT »

Le **taux d'activité** (respectivement taux d'emploi, part de chômage) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage.

$$\text{Taux d'activité d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre d'actifs (occupés + chômeurs)}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$$

$$\text{Taux d'emploi d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre d'actifs occupés}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$$

$$\text{Taux de chômage d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{nombre d'actifs de la classe d'âge}} \times 100$$

$$\text{Part de chômage d'une classe d'âge} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population totale de la classe d'âge}} \times 100$$

L'**espérance d'activité** d'une classe d'âge, évaluée pour l'année n ou le trimestre t, est la durée d'activité qu'aurait une personne fictive si elle connaissait à chaque âge le taux d'activité observé l'année n ou le trimestre t, pour chaque âge détaillé de la classe d'âge. Cet indicateur se calcule en pratique comme la somme non pondérée des taux d'activité par âge détaillé de la classe d'âge étudiée. Par exemple, pour une population âgée de 20 à 24 ans, l'espérance d'activité est la somme des taux d'activité à 20, 21, ..., 24 ans. Si toutes les premières entrées sur le marché du travail avaient lieu à 21 ans, et que le taux d'activité à partir de cet âge était de 100 %, l'espérance d'activité serait de quatre ans ($0/100+100/100+100/100+100/100+100/100 = 4$ ans).

L'espérance d'activité n'est donc pas tributaire de la structure démographique de la classe d'âge considérée. C'est un indicateur utile pour commenter les évolutions d'une variable dès que les générations (nombre de personnes nées une année donnée) sont de tailles très différentes.

EMPLOI ET CHÔMAGE DES JEUNES HABITANT EN ZONE URBAINE SENSIBLE

Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis en 1996 par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction de considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. 717 ZUS ont été créées en France métropolitaine, regroupant, hors personnes vivant en collectivité, 2,6 millions d'habitants âgés de 15 à 64 ans en 2009, soit 6,5 % des habitants de métropole de la même tranche d'âge. Les jeunes de 15 à 29 ans y sont relativement nombreux : 940 000 en 2009, ce qui représente 9,1 % de l'ensemble des 15-29 ans de France métropolitaine.

La situation sur le marché du travail des jeunes est plus défavorable lorsqu'ils habitent en ZUS

En 2009, 51 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans habitant en ZUS poursuivent leurs études sans travailler ou sont inactifs, 35 % sont en emploi et 14 % sont au chômage. Ces proportions sont respectivement de 44 %, 47 % et 9 % pour l'ensemble des jeunes de métropole (Tableau A). Si les jeunes de 15 à 29 ans résidant en ZUS terminent leurs études plus tôt que l'ensemble des jeunes de métropole (19,4 ans en moyenne, contre 20,2 ans pour la moyenne nationale), ils sont beaucoup plus nombreux à ne pas être sur le marché du travail une fois leurs études terminées, particulièrement les jeunes filles : 28 % de celles âgées de 15 à 29 ans qui ne sont plus scolarisées sont inactives, contre seulement 17 % pour l'ensemble des jeunes filles de métropole.

Parmi les actifs, la proportion de jeunes au chômage est très supérieure pour les résidents des ZUS : 30 % des jeunes actifs en ZUS sont au chômage en 2009, contre 17 % pour la métropole. Au total, la probabilité d'un jeune actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi est environ deux fois plus forte en ZUS que pour l'ensemble de la métropole, sans variation significative entre 2003 et 2009 (graphique A).

Tableau A • **Caractéristiques et situation sur le marché du travail des jeunes de 15 à 29 ans et de la population en âge de travailler en ZUS et sur le territoire métropolitain en 2009**

Indicateur en % et écart par rapport à l'ensemble du territoire mesuré par l'« odds ratio »

	15-29 ans			15-64 ans		
	ZUS	France métropolitaine	Écart à l'ensemble du territoire	ZUS	France métropolitaine	Écart à l'ensemble du territoire
Niveau de diplôme des personnes ayant achevées leurs études initiales						
Part des peu diplômés (brevet ou rien)	40,7	21,7	2,5	48,9	29,8	2,3
Part des diplômés du supérieur	19,8	32,2	0,5	16,9	27,9	0,5
Part des personnes d'origine étrangère						
Immigrés	15,3	6,2	2,7	25,6	9,3	3,4
Descendants d'immigrés	36,8	20,5	2,3	24,4	16,3	1,7
Part des origines africaines parmi les immigrés et descendants d'immigrés	75,2	56,8	2,3	69,5	48,7	2,4
Indicateurs d'activité						
Taux d'activité	49,1	56,4	0,7	62,3	70,6	0,7
Taux d'emploi	34,6	46,9	0,6	50,8	64,1	0,6
Part de chômage	14,5	9,5	1,6	11,5	6,5	1,9
Taux de chômage	29,5	16,9	2,1	18,4	9,1	2,3
Indicateurs d'emploi						
Part des contrats temporaires	33,7	30,2	1,2	17,2	11,6	1,6
Part de la fonction publique	18,4	16,8	1,1	22,9	21,4	1,1
Part des professions supérieures ou intermédiaires	24,9	36,2	0,6	26,0	40,8	0,5
Part des emplois non qualifiés	35,2	26,2	1,5	34,6	20,6	2,1
Taux de sous-emploi	11,4	7,6	1,6	8,4	5,6	1,6

Lecture : le taux de chômage des 15-29 ans habitant en ZUS s'élève à 29,5 % en 2009, contre 16,9 % pour l'ensemble de la France métropolitaine, soit une probabilité pour un jeune actif d'être au chômage plutôt qu'en emploi (« odds ratio ») 2,1 fois plus élevée lorsqu'il habite en ZUS.

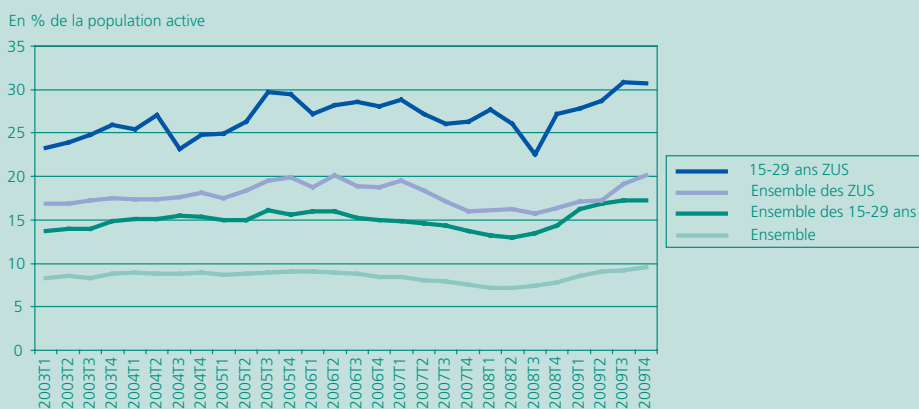
Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête, peu diplômé = brevet, certificat d'études et sans diplôme, emploi non qualifié = ouvriers et employés non qualifiés au sens de Chardon (2001).

Champ : Population des ménages de France métropolitaine.

Source : enquête Emploi 2009, Insee ; calcul Dares.

Les emplois des jeunes habitant en ZUS sont plus précaires et moins qualifiés que ceux de l'ensemble des jeunes de métropole : un peu plus de contrats temporaires (34 % contre 30 %) et de sous-emploi (temps partiel subi, chômage partiel ou technique, 11 % contre 8 %) et nettement plus d'emplois non qualifiés d'ouvriers ou d'employés (35 % contre 26 %). Le poids de la fonction publique (État, collectivités locales ou hôpitaux publics) dans l'ensemble des emplois est en revanche peu différent entre jeunes en ZUS et jeunes hors ZUS.

Graphique A • Taux de chômage des 15-29 ans et des 15-64 ans en ZUS



Lecture : au quatrième trimestre 2009, le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans habitant en ZUS est de 30,7 %.

Champ : Population des ménages de France métropolitaine

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne trimestrielle, âge atteint à la date de l'enquête, données corrigées des variations saisonnières.

Source : enquêtes Emploi de 2003 à 2009, Insee ; calcul Dares.

À niveau de diplôme et origine géographique comparable, les habitants des ZUS, jeunes comme plus âgés, sont plus souvent au chômage ou sur un emploi non qualifié

La situation plus défavorable sur le marché du travail des jeunes en ZUS renvoie pour partie au profil spécifique de cette population.

Le niveau de diplôme des jeunes résidant en ZUS est beaucoup plus faible en moyenne : en 2009, 41 % des jeunes actifs des ZUS sont peu diplômés et seulement 20 % sont diplômés du supérieur contre respectivement 22 % et 32 % pour l'ensemble des jeunes de métropole (tableau A).

Les jeunes de 15 à 29 ans habitant en ZUS sont également plus souvent d'origine étrangère : 15 % sont immigrés (1) et 37 % sont des descendants d'immigrés (2), contre respectivement 6 % et 21 % pour les jeunes de métropole (tableau A). Parmi les jeunes d'origine étrangère, la proportion de ceux d'origine africaine est plus importante en ZUS (75 % contre 57 %).

Les difficultés d'insertion sur le marché du travail des jeunes résidant en ZUS ne s'expliquent toutefois pas uniquement par leur plus faible niveau de formation et la forte proportion de ceux d'origine étrangère parmi eux. À sexe, diplôme et origine géographique comparables, les jeunes actifs habitant en ZUS conservent une probabilité plus élevée d'être au chômage après la fin de leurs études ou d'occuper un poste non qualifié lorsqu'ils travaillent (tableau B). Ainsi, la probabilité pour un jeune actif de 15 à 29 ans d'être au chômage plutôt qu'en emploi après la fin des études est 1,6 fois plus élevée lorsqu'il habite en ZUS, à autres caractéristiques observables identiques. Ce rapport est de 1,2 pour la probabilité d'occuper un emploi non qualifié plutôt qu'un emploi qualifié.

Le lieu de résidence est d'autant plus discriminant sur le taux de chômage des jeunes des ZUS que le niveau de diplôme est faible. À origine géographique et genre comparable, la probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi d'un jeune âgé de 15 à 29 ans est 1,9 fois plus élevée lorsqu'il habite en ZUS pour un peu diplômé, titulaire au plus d'un brevet des collèges, tandis qu'elle est 1,7 fois plus élevée pour un diplômé du secondaire et 1,4 fois pour un diplômé du supérieur.

Les difficultés sur le marché du travail des habitants des ZUS ne sont toutefois pas spécifiques aux jeunes. La probabilité d'un actif de 15 à 64 ans d'être au chômage plutôt qu'en emploi est 2,3 fois plus forte en ZUS que pour l'ensemble de la métropole, soit un ordre de grandeur légèrement supérieur à celui observé pour les 15-29 ans (2,1) (tableau A). À autres caractéristiques identiques (sexe, diplôme, origine), l'impact du lieu de résidence sur la probabilité d'un actif d'être au chômage ou d'un actif occupé d'être sur un poste non qualifié est supérieure pour l'ensemble de la population en âge de travailler que pour les jeunes (tableau B).

Tableau B • Probabilités à caractéristiques comparables d'un actif d'être au chômage après ses études et d'un actif occupé d'être sur un poste non qualifié

Rapport des chances

	Rapport des chances d'un actif d'être au chômage		Rapport des chances d'un actif occupé d'être sur un poste non qualifié	
	15-29 ans	15-64 ans	15-29 ans	15-64 ans
Lieu de résidence				
En ZUS.....	1,60	1,84	1,15	1,99
Hors ZUS.....	référence	référence	référence	référence
Sexe				
Homme.....	référence	référence	référence	référence
Femme.....	1,17	1,12	1,59	1,21
Diplôme				
Supérieur long.....	0,61	0,63	0,18	0,71
Supérieur court.....	0,53	0,64	0,26	0,71
Baccalauréat ou équivalent.....	référence	référence	référence	référence
Cap, Bep ou équivalent.....	1,56	1,14	1,93	1,06
Brevet.....	2,50	1,63	2,56	1,48
Sans diplôme ou certificat d'études.....	3,43	1,87	3,78	1,81
Origine géographique				
Français d'origine.....	référence	référence	référence	référence
Immigrés d'origine africaine.....	1,62	2,38	1,65	2,63
Immigrés d'autres origines.....	0,85	1,26	1,12	1,43
Descendant d'immigrés d'origine africaine.....	1,52	1,97	0,94	2,29
Descendant d'immigrés d'autres origines.....	1,14	1,20	0,91	1,20

Lecture : en 2008-2009, à sexe, diplôme et origine géographique donnés, un actif âgé de 15 à 29 ans ayant terminé ses études initiales habitant en ZUS a 1,6 fois plus de « chance » d'être au chômage plutôt qu'en emploi qu'un jeune actif de France métropolitaine.

Champ : Population des ménages de France métropolitaine

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle, âge atteint à la date de l'enquête, peu diplômé = brevet, cep et sans diplôme, emploi non qualifié = ouvriers et employés non qualifiés au sens de Chardon (2001).

Source : enquêtes Emploi de 2008 et 2009, Insee ; calcul Dares.